PLOUVIEN

Salle de Sports des Ecoles

Vide-Greniers

Dimanche 6 Avril 2025

Fiche d'inscription

✂----------

Ouverture aux exposants à 7H / au public à 9H.
Café, gâteaux, boissons offerts aux exposants.
A noter : 300 mètres linéaires à disposition des vendeurs

Merci de compléter le coupon ci-dessous et le retourner accompagner de votre règlement par chèque libellé à l'ordre du T.T.B. Moto-Club de Plouvien à l'adresse suivante :

Matthieu PELLEN - 342 Lohoden vihan - 29870 LANDEDA
Tél : 06 31 56 99 87 (de 17 à 21 heures)
Mail: matthieu.pellen@gmail.com

NOM : ……..…… PRENOM : ……

ADRESSE : ……..……

CODE POSTAL : …… VILLE : ……....……....……

TEL : …… E-MAIL : ……...

Nature de la vente : ……...…

Je demande la réservation de : ..... mètres avec table pour la somme de ..... , (3€ le mètre)
location minimum de 3 mètres
Chèque à l'ordre de TTB Moto Club de PLOUVIEN
En l'absence de messagerie, joindre une enveloppe timbrée (pour confirmation de réservation)
Demande particulière (dans la limite des possibilités confirmées par message de l'organisateur) :

VIDE GRENIERS du Dimanche 6 Avril 2025
Organisé par le T.T.B. Moto-Club de Plouvien

1 *- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.*
2 *- Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 9H et de ne pas quitter la salle d'exposition avant 17H00.*
3 *- Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, en cas de casse, de vol ou d'autre préjudice.*
4 *- Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés.*
5 *- Les tables et plateaux sont loués aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages sont payables immédiatement.*
6 *- L'association du T.T.B. (Moto Club de Plouvien) se réserve le domaine de la restauration et de la buvette.*
7 *- La réservation de mètres linéaires ne sera prise en compte qu'après réception du paiement de la location. Passé le 17 mars 2025, tout paiement restera acquis à l'association du T.T.B.*
8 *- Les priorités d'inscription et d'emplacement seront déterminées par l'ordre d'arrivée des fiches chez les organisateurs.*
9 *- Il est interdit de fumer dans la salle.*
10 - Les participants s'engagent à se conformer à la réglementation relative à la participation aux vide-greniers.

Vide-grenier du dimanche 6 avril 2025 à la Salle des Sports des Ecoles de PLOUVIEN 29

PARTICULIER

Je soussigné, NOM :.....Prénom : .....

Adresse : .....

Commune :..... Code postal : .....

Pièce d'identité : CNI-PC-PASS-Autre ..... N° : .....

Délivrée le : ..... Par : .....

Déclare sur l'honneur : Ne pas être commerçant, Vendre des objets personnels et usagés, Ne pas participer à 2 vide-greniers au plus dans l'année civile, Avoir reçu copie du règlement du vide-grenier et en accepter le contenu.

Fait A : ..... le : ..... Signature :

PROFESSIONNEL

Je soussigné, NOM : ..... Prénom : .....

Représentant la société/ association (Raison sociale) …….....……..…….

N° de registre du commerce / des métiers …….....…..…… de ….....……

Dont le siège est au (Adresse) : .....

Commune : ..... Code postal : .....

Pièce d'identité : CNI-PC-PASS-Autre ..... N° : .....

Délivrée le : ..... Par : .....

Déclare sur l'honneur :

- *Etre soumis au régime de l'article L310-2 du Code du commerce*
- *Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)*
- *Avoir reçu copie du règlement du vide-grenier et en accepter le contenu*

Fait A : ..... le : ..... Signature :